



Objet : fermetures de classes et suppressions de postes

Madame, Monsieur,

Les organisations syndicales signataires ont pris connaissance de la carte scolaire pour la rentrée 2021. Après un vote unanime contre les mesures présentées par M. le DASEN du Puy-de-Dôme lors des CTSD des 5 et 25 février puis du CDEN du 22 février boycotté par les représentant·e·s des personnels, les parents d'élèves et les élu·e·s, et bien que certaines fermetures de classes aient été annulées suite à une forte mobilisation sur le terrain, nous souhaitons attirer votre attention sur la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels qui s'annonce.

Dans le 1er degré c'est :

- 26 fermetures de classes, avec le milieu rural particulièrement visé, certaines dans les communes de moins de 5 000 habitants, malgré les annonces du gouvernement ;
- Des écoles aux classes surchargées qui, faute de moyens, ne peuvent obtenir les ouvertures de classe nécessaires ;
- La contractualisation des missions des maîtres-formateurs à titre précaire et révocable et le déclassement des écoles d'application ;
- Des contractuel·le·s recruté·e·s de plus en plus nombreux et nombreuses en lieu et place de personnels sous statut de fonctionnaire d'État ;
- La mise en place de mesures ministérielles sans aucun moyen supplémentaire (dédoublage GS/CP/CE 1 dans l'Éducation prioritaire) ;
- De plus en plus de remplaçant·e·s départementaux à défaut de remplaçant·e·s de secteur affecté·e·s sur une école dans une circonscription ;
- Des décharges insuffisantes pour les collègues en poste de direction ;
- 5 postes de RASED dégelés, loin des besoins du terrain.

Dans le 2nd degré c'est :

- La suppression de 54 ETP dans l'Académie dont près de 30 ETP de remplaçant·e·s ;
- Un recours accru aux compléments de service, des heures supplémentaires en forte augmentation ;
- 319 classes prévues à plus de 28 élèves dans les collèges du Puy-de-Dôme à la rentrée 2021 ;
- Plus de 50 classes à 30 élèves ou plus dans les collèges et des effectifs par classe toujours plus grands dans les lycées ;
- Aucun recrutement de CPE ni de Psy-EN ;
- Aucune amélioration des conditions de travail des AED et AESH, à qui le ministère refuse toujours un statut.

Pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, c'est :

- Rien pour les IME, les ITEP, les EREA
- La mise en place des PIAL : dégradation des conditions d'accueil et d'accompagnement des enfants en situation de handicap et dégradation des conditions de travail des AESH et des enseignant·e·s ;
- Des élèves en situation de handicap en attente d'accompagnement par des AESH ;
- Des SEGPA saturées qui nécessitent des ouvertures.

Alors que 200 millions d'euros ont été économisés sur le budget de l'Éducation Nationale, alors que les postes manquent partout pour diminuer les effectifs par classe, alors que nous devons faire face à une crise sanitaire qui a vu les inégalités scolaires se creuser, alors que les conditions de travail se détériorent pour tous les personnels (enseignant·e·s du 1^{er} et du 2nd degré, CPE, Psy-EN, AED, AESH, ATSS...), le Ministre s'entête à vouloir casser le Service public d'Éducation.

Dans ces conditions, la rentrée 2021 sera une des pires que le département ait connue.

C'est la raison pour laquelle nous nous adressons à vous aujourd'hui et vous demandons, en votre qualité d'élue, d'intervenir à tous les niveaux pour la défense des écoles et des établissements scolaires de notre département. Un plan d'urgence pour l'École qui passe par un collectif budgétaire et un abondement des dotations est plus que jamais indispensable, pour l'émancipation de nos élèves, pour les conditions de travail des personnels, pour un Service public d'Éducation de qualité.

Comptant sur votre compréhension et votre mobilisation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Fabien Claveau pour le SNES-FSU
Isabelle Roussy pour le SNUipp-FSU
Cécile Raby pour la FNEC-FP-FO
Fabienne Chambon pour SUD Education
Sophie Brutus pour la CGT Educ'Action
Nicole Duthon pour le SNALC
Pierre Vallejo pour le SE-UNSA
Marc Meissonnier pour le SGEN-CFDT